

## Un service pour les personnes atteintes de la Sclérose en plaques (SEP)

Chère Madame, Cher Monsieur,

A la demande des personnes atteintes de Sclérose en Plaques (SEP), la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques – Communauté Française ASBL, avec le soutien de Sanofi Genzyme, a récemment développé un « Pass » donnant **accès aux sanitaires** des hôtels, restaurants et cafés affiliés à Horeca Vlaanderen, Bruxelles et Wallonie ainsi qu'aux indépendants affiliés à Unizo, Comeos et NSZ/SNI.

**Grâce à ce « Pass », les personnes atteintes de SEP pourront se rendre aux toilettes en toute discrétion**, sans devoir préciser qu'elles souffrent de la maladie, ni consommer.

Toute personne atteinte de SEP peut obtenir ce « Pass ». La demande se fait via la Ligue de la SEP, même si cette personne n'est pas affiliée à la Ligue.

### Comment obtenir ce « Pass » ?

Envoyer les informations suivantes :



- Votre nom
- Votre adresse
- Une photo récente (type identité)
- En précisant : « *Je souhaite obtenir le Pass* »



à :

Ligue Belge de la SEP  
Communauté Française ASBL  
6, Rue des Linottes  
5100 Naninne

ou par e-mail:

[info@ligueseep.be](mailto:info@ligueseep.be)

*Le Pass sera envoyé le plus vite possible à l'adresse que vous avez indiquée dans la demande.*

Cordialement,



La LIGUESEP vous offre ce *Pass* gratuitement  
Avec le soutien de Sanofi-Genzyme